

Mouvement départemental 2018

Fiche descriptive de poste à profil

Nature du poste :

Direction d'école maternelle de 9 classes et plus

Direction d'école élémentaire ou primaire de 10 classes et plus

Textes de référence :

[Circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014](#) parue au B.O spécial n° 7 du 11 décembre 2014, relative au référentiel métier des directeurs d'école.

Qualifications requises :

Professeur des écoles inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de 2 classes et plus.
Expérience de la direction d'école et/ou expérience du pilotage pédagogique.

Nature des missions confiées :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, le directeur d'une école élémentaire ou primaire à 10 classes et plus, ou le directeur d'une école maternelle à 9 classes et plus, exerce ses responsabilités pédagogiques, administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école, en conformité avec les textes régissant les missions de directeur, avec des spécificités propres à la taille de ces établissements qui appellent la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

Il travaille au sein d'une équipe pluri et inter-catégorielle en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques et avec les partenaires associés. Il impulse et accompagne une dynamique pédagogique et éducative. Il fait preuve d'une attention particulière à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés, ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues

Compétences souhaitées :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes règlementaires.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation.
- Posséder de solides aptitudes au pilotage, à la coordination du travail d'une équipe et des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes.
- Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires.
- Témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves, relatives aux caractéristiques du public scolaire accueilli et des objectifs du socle commun de connaissances et de compétences.

- Faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves, en coordonnant le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.
- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées.
- Maîtriser les outils informatiques et numériques.

Modalités de recrutement :

Les enseignants souhaitant postuler devront impérativement s'informer des conditions particulières d'exercice auprès de l'Inspecteur de l'Education nationale chargé de la circonscription concernée.

Ils adresseront, par la voie hiérarchique, leur candidature motivée accompagnée d'un curriculum vitae, à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Cher ; ils seront entendus par une commission.